

## EXTENSION DE L'ENQUETE PERINATALE 2016 A MAYOTTE

### ----- **Etude du profil sociodémographique des mères nées à l'étranger et/ou de nationalité étrangère à Mayotte**

Le département de Mayotte connaît une croissance de sa population particulièrement dynamique. En 2016, plus de 9500 enfants y sont nés. Les mouvements migratoires (émigration et immigration) y sont également très prégnants et recomposent la population.

Le travail présenté a pour objectif de décrire plus particulièrement le portrait socio-démographique et migratoire des femmes nées à l'étranger et/ou de nationalité étrangère, accouchant sur le département de Mayotte. Il s'appuie sur l'enquête nationale périnatale<sup>1</sup> (ENP) 2016 qui avait pour objectif d'actualiser les connaissances sur le profil des parturientes, le déroulement des grossesses et leur suivi, les conditions d'accouchement et les caractéristiques des nouveau-nés ainsi que sur les facteurs de risque maternels identifiés. Une extension de l'ENP a été réalisée à Mayotte permettant ainsi de disposer d'un échantillon représentatif des parturientes du territoire<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> L'enquête nationale périnatale est réalisée tous les cinq ans, pendant une semaine donnée, auprès des femmes venant d'accoucher, et elle concerne toutes les maternités de France (métropole et DOM)

<sup>2</sup> Enquête nationale périnatale 2016 et extension à Mayotte – PIES (ARS OI-ORS OI-Cire OI) - n°7 Octobre 2018

## A - CONTEXTE GENERAL

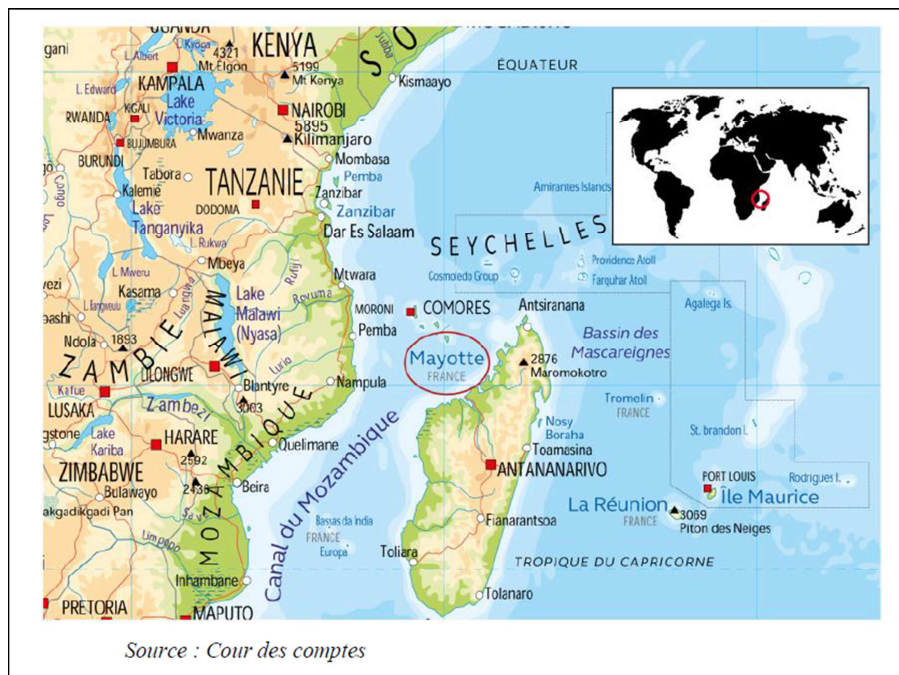
### Mayotte, une île de l'archipel des Comores, 5<sup>ème</sup> département d'outre-mer, isolée dans l'Océan indien<sup>3</sup>

Située à l'entrée du Canal du Mozambique et entre la côte Est de l'Afrique et Madagascar, l'île de Mayotte fait partie de l'archipel des Comores composé de trois autres îles, Grande Comore, Mohéli et Anjouan. Isolée en zone tropicale et d'une superficie de 374 km<sup>2</sup>, Mayotte comprend deux îles principales, Grande-Terre et Petite-Terre, entourées d'un lagon (Carte 1).

Les premières traces de population à Mayotte remontent au IX<sup>ème</sup> siècle, période des conquêtes arabes dans l'océan Indien et de leurs activités commerciales. Se succéderont des migrants sud-arabiques, des protomalgaches d'origine malayo-polynésienne à caractère matrilineaire, puis des populations arabo-perso-bantoues venant de la Côte nord-Est de l'Afrique.

Au XII<sup>ème</sup> siècle, l'islam sunnite chéféite impose la patrilinéarité : c'est la période shirazienne. Vers 1600, arrive une population africaine *via* Madagascar, avec sa matrilinearité : le monde shirazi (langue : le shimaore) et le monde malgache (langue : le shibushi) se côtoient. Chaque groupe culturel se maintiendra dans son environnement traditionnel en s'influçant réciproquement. L'archipel des Comores s'organise en sultanats<sup>4</sup>.

Carte 1 : Situation géographique de l'île de Mayotte



En outre, malgré une véritable proximité géographique, Mayotte connaît, eu égard aux quelques possibles points communs, un peuplement assez particulier (essentiellement bantou et malgache) dont l'organisation sociale est le meilleur reflet : les Mahorais, contrairement aux Anjouanais, Mohéliens et Grand Comoriens, suivent une filiation strictement matrilineaire, comme base sociale et politique. Cet

<sup>3</sup> Mayotte – Rapport annuel 2013 – Institut d'Emission d'Outre-Mer [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

<sup>4</sup> <https://matricien.wordpress.com/geo-hist-matriarcat/afrique/mayotte/>

univers matrilineaire et matrilocal est une réalité toujours en vigueur à Mayotte, où ce sont les femmes qui héritent du pouvoir.

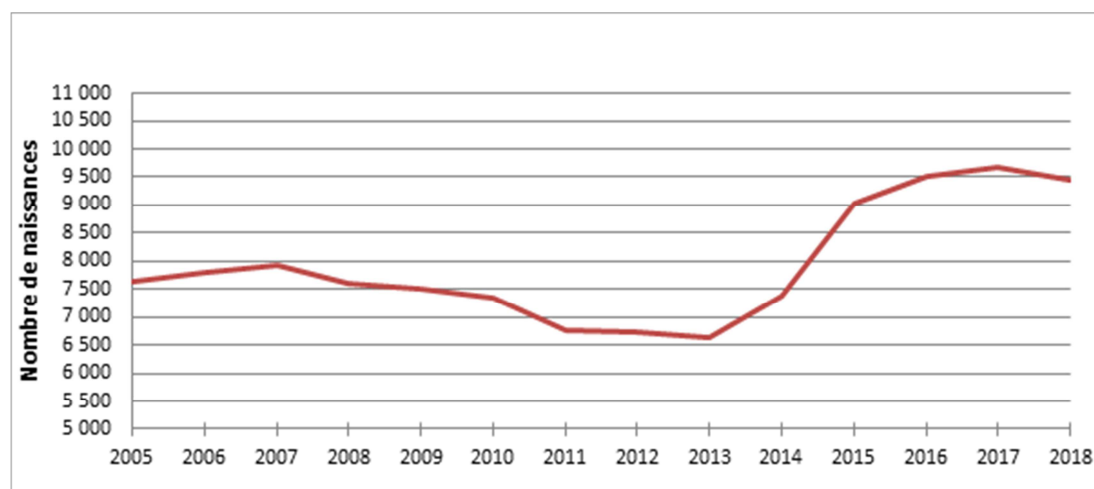
Depuis 1841 où le sultan de Mayotte cède l'île à la France, puis 1843 où elle est érigée en colonie française, l'île est passée successivement d'un statut de territoire d'outre-mer (1946), à celui de collectivité territoriale (1976), puis à celui de 101<sup>ème</sup> département français en 2011 et de région ultrapériphérique (RUP) européenne en 2014.

## Le département le plus jeune de France avec près d'un habitant sur deux natifs de l'étranger<sup>5</sup>

La croissance de la population de Mayotte est particulièrement dynamique et s'est renforcée (+ 3,8 % par an en moyenne entre 2012-2017, après + 2,7 % sur la période 2007-2012) pour atteindre 256.000 habitants au recensement 2017 (Insee RP 2017). L'excédent naturel de + 7 700 personnes par an, résulte d'un fort taux de natalité conjugué à un faible nombre de décès<sup>6</sup> : l'indice de fécondité (ICF<sup>7</sup>) est actuellement de 5,0 enfants par femme à Mayotte, il a progressé par rapport à celui de 2014 alors de 4,1 enfant/femme (moyenne métropolitaine à 1,9 enfant par femme).

Cette hausse est due pour l'essentiel au surcroît de naissances observé ces dernières années (graphique 1), issu de mères nées à l'étranger (ICF à 6 enfants/femme) plus que pour celles nées à Mayotte (bien que pour ces dernières, il soit aussi constaté une légère augmentation de l'ICF). En 2017, 9 800 bébés naissent de mères domiciliées à Mayotte, soit 3 100 bébés de plus qu'en 2012.

Graphique 1 : Evolution du nombre de naissances vivantes dans les maternités du Centre hospitalier de Mayotte (2005-2018)



<sup>5</sup> INSEE Première n° 1737 – Février 2017

<sup>6</sup> Les premières données de mortalité de l'année 2016 (705 décès enregistrés) concernant Mayotte ont été publiées en 2018, en raison d'un problème de fiabilité des données remontées" concernant les décès par les services d'état civil des mairies de Mayotte jusqu'en 2016

<sup>7</sup> ICF : indice conjoncturel de fécondité : mesure le nombre d'enfant qu'aurait une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés dans l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. Cet indicateur sert à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée sans que l'on puisse en tirer des conclusions sur le comportement de fécondité à venir de la population

Par ailleurs, l'excédent migratoire, redevenu positif depuis 2012, contribue également à l'augmentation de la population (+ 1 100 personnes par an entre 2012 et 2017) alors qu'il était négatif entre 2002 et 2012 :

- d'un côté, de nombreux adultes et leurs enfants arrivent principalement des Comores (+24 500 personnes entre 2012-2017)<sup>8</sup>, essentiellement des femmes âgées de 15-34 ans ;
- de l'autre, des départs de natifs de Mayotte (-14 900 personnes) essentiellement des jeunes de 15 à 24 ans, partent vers le reste de la France, essentiellement en métropole pour les études ou une recherche d'un travail.

Enfin, le solde migratoire des personnes nées en métropole ou dans un autre DOM est légèrement déficitaire (-1000 personnes) sur cette période 2012-2017.

Du fait de ces flux importants, et en augmentation, la population de nationalité étrangère progresse fortement : près de la moitié de la population de Mayotte ne possède pas la nationalité française, mais un tiers des étrangers sont nés à Mayotte (annexe 1).

La population de Mayotte est jeune : la moitié des habitants a moins de 18 ans.

---

<sup>8</sup> Depuis 1993, les Comoriens, habitants des îles voisines ont l'obligation de disposer d'un visa pour entrer à Mayotte, que l'on a surnommé "visa Balladur" en référence au Premier ministre en poste à l'époque.

## **B- ENQUETE PERINATALE 2016 : RESULTATS SOCIO-DEMOGRAPHIQUES**

Pour rappel, l'enquête nationale périnatale comprenait 3 modules (questionnaire minimal, entretien en face à face, collecte de données à partir du dossier médical) réalisés auprès des femmes ayant donné naissance durant la période d'enquête réalisée sur une semaine (du 14 mars au 20 mars 2016). Pour l'extension de l'ENP (EENP) à Mayotte, le protocole était identique mais l'enquête a été étendue aux quatre semaines suivantes (21 mars-17 avril 2016).

Elle a ainsi inclus 1 008 femmes ayant donné naissance à 1 025 enfants durant la période de recueil des données :

- 821 femmes ont accepté une participation totale aux 3 modules,
- 92 ont participé seulement au recueil de données dans le dossier médical (possibilité de refuser l'entretien mais d'accepter la collecte des données du dossier médical),
- et 95 ont fait l'objet du questionnaire minimal (toutes les mineures car non sollicitées pour participer à l'enquête).

L'EENP Mayotte a ainsi concerné 10,7% des accouchements de l'année 2016<sup>9</sup>, soit un échantillon représentatif de ceux de l'année<sup>10</sup>.

### **✕ Nationalité et lieu de naissance des femmes**

Le lieu de naissance/nationalité n'est connu que pour les femmes ayant participé à l'entretien, soit un échantillon de 821 mères majeures (annexe 2).

75% des mères sont de nationalité étrangère : principalement comorienne (92,8%) mais également malgache (6,7%), comoro-malgache (0,3%) et rwandaise (0,2%).

Concernant le pays de naissance des mères enquêtées : la grande majorité est née aux Comores (70,8%) et pour environ un quart d'entre elles en France (23,6%). Les autres pays de naissance sont Madagascar (5,4%), le Rwanda et le Congo (0,6%).

L'analyse des données croisées sur le pays de naissance et la nationalité montre que seulement 9 femmes nées à l'étranger sont françaises (7 sont comoriennes et 1 est congolaise, les 8 sont arrivées à Mayotte avant 2007) et 2 femmes nées en France sont de nationalité étrangère (les 2 sont comoriennes). La très grande majorité des mères nées à l'étranger n'a donc pas la nationalité française.

### **✕ Date d'arrivée à Mayotte**

La période d'arrivée en France est une donnée recueillie dans le cadre de l'enquête (donnée manquante pour 9% des mères nées à l'étranger).

Parmi les 619 mères nées à l'étranger dont l'année d'arrivée était connue (soit 566 femmes), 44% sont arrivées à Mayotte avant 2007, et 27% entre 2007 et 2014. En 2015, une augmentation des arrivées récentes des parturientes à Mayotte est notable sur 2015 notamment celles d'origine comorienne mais la tendance ne peut être confirmée compte tenu de la faiblesse de la durée d'observation (graphique 2).

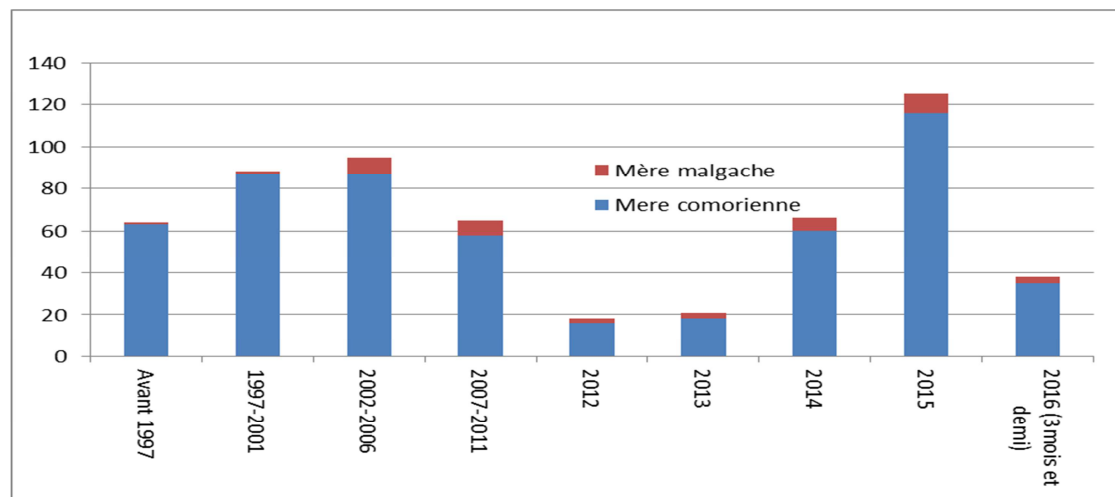
---

<sup>9</sup> Pour l'ensemble des indicateurs comparés (indicateurs EENP et PMSI) dans les distributions, pas de différence sur l'âge, taux de gémeillarité, mode accouchement, poids de naissance, âges gestationnel

<sup>10</sup> La représentativité des données a été testée sur les indicateurs statistiques de PMSI 2016 (âge de la mère, gémeillarité, mode d'accouchement, ..)

Pour les deux mères d'origine africaine, celle originaire du Congo est arrivée en 2005, celle originaire du Rwanda en 2011.

**Graphique 2 : Périodes ou année d'arrivée à Mayotte des mères nées à l'étranger, (EENP 2016 Mayotte)**



Parmi les parturientes nées à l'étranger, sont considérées comme arrivées « pendant la grossesse », celles arrivées à partir d'août 2015 jusqu'en avril 2016 (fin de la période d'enquête). Pour les femmes arrivées en 2015, le mois de leur entrée à Mayotte a été renseigné pour 84/125 femmes, et, 33/84 sont arrivées au mois d'août ou plus tard.

**Tableau 1 : Répartition des arrivées à Mayotte des mères nées à l'étranger avant ou pendant la grossesse (date estimée à partir d'août 2015 (EENP 2016, Mayotte))**

	<b>Nombre</b>	<b>Fréquence</b>
Mères arrivées avant août 2015	452	80,6%
Mères arrivées en août 2015 ou plus tard jusqu'en avril 2016	71	11,7%
Mères arrivées en 2015 sans donnée sur le mois d'arrivée	43	7,7%
<b>TOTAL</b>	<b>561</b>	

Ainsi, d'après les déclarations, seulement près de 71 parturientes sont arrivées pendant leur grossesse. Au vu des résultats obtenus les femmes arrivées pendant leur grossesse restent minoritaires, elles représentant de 11,4%<sup>11</sup> à 27,4%<sup>12</sup> des femmes nées à l'étranger (Tableau 1).

## ✎ Répartition de l'âge des parturientes de nationalité étrangère

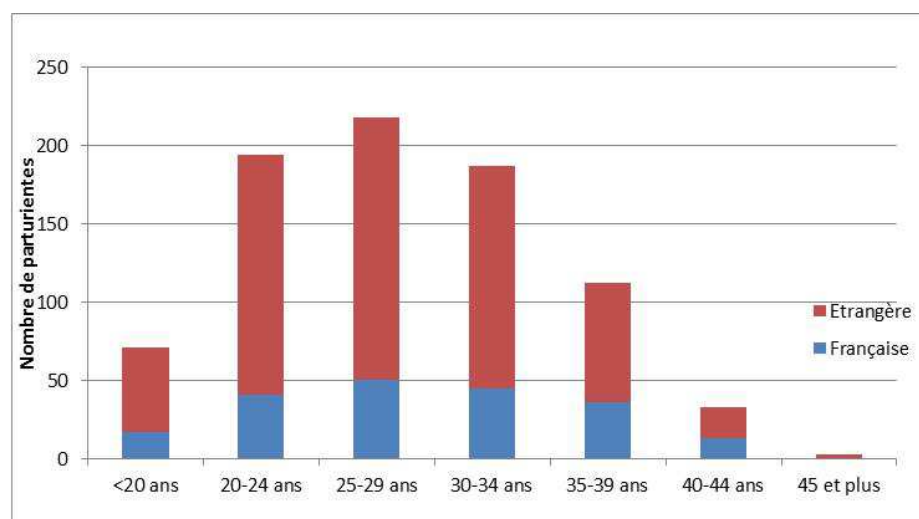
Les données concernant l'âge des parturientes sont comparées entre les parturientes de nationalité étrangère et celles de nationalité française. Elles ne montrent pas de différences statistiques dans la distribution par classe d'âge mais les mères étrangères sont un peu plus jeunes, 16,1% ont plus de 35 ans contre 24,3% des françaises. Les naissances chez les femmes de plus de 45 ans concernant les femmes de nationalité étrangère, soit 0,5% des naissances (graphique 3).

<sup>11</sup> En considérant que toutes les mères dont la date d'arrivée est manquante sont arrivées avant leur grossesse

<sup>12</sup> En considérant que toutes les mères dont la date d'arrivée est manquante sont arrivées pendant leur grossesse

L'âge d'arrivée à Mayotte (annexe 3) montre qu'un tiers des mères de nationalité étrangère est arrivé jeune, entre l'âge de 17 et 21 ans, pour plus de la moitié, entre l'âge de 15-25 ans.

**Graphique 3 : Répartition de l'âge des parturientes au moment de l'enquête (EENP Mayotte 2016)**



### ✕ Situation familiale (vie en couple et statut marital)

La plupart des mères de nationalité étrangère déclarent vivre en couple, près de 90%. Parmi elles, 8,5% étaient en couple mais ne vivaient pas dans le même logement que leur conjoint (contre 2% des françaises -  $p < 0,0001$ ) (annexe 4).

La comparaison entre la situation des mères d'origine malgache et comorienne ne montre pas de différence significative (test non applicable car effectifs trop petits). Toutefois, il peut être constaté que les mères d'origine malgache vivent en couple dans 85% des cas (tableau 2).

**Tableau 2 : Vie en couple selon les parturientes de nationalité étrangère (EENP 2016, Mayotte)**

Vie de couple	Mères comoriennes	Mères malgaches
Oui, avec une personne qui vit dans le même logement que vous	457	35
Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le même logement que vous	50	2
Non, vous ne vivez pas en couple	57	3
Oui, sans précision sur partage d'un même logement	11	1
<b>TOTAL</b>	<b>575</b>	<b>41</b>

A Mayotte, la signification du mariage revêt à la fois la notion de mariage religieux ou mariage civil. Cette notion a été explicitée lors de l'enquête EENP 2016 pour s'assurer que les mères étaient bien mariées au sens du mariage de l'état civil. Le mariage est significativement ( $p < 0,0001$ ) moins répandu chez les étrangères : 9,7% vs 28,6% des françaises.

La comparaison entre la situation des mères de nationalité malgache et comorienne montre que près d'un tiers des malgaches sont mariées (ou pacsées) contre 8% des comoriennes. Le taux de mariage des françaises et des malgaches sont proches.

**Tableau 3 : Statut marital des parturientes de nationalité étrangère (EENP 2016, Mayotte)**

<b>STATUT MARITAL</b>	<b>Mères comoriennes</b>	<b>Mères malgaches</b>	<b>Mères africaines</b>
Aucun	514	27	0
Mariées	45	13	1
Pacsées	4	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>563</b>	<b>41</b>	<b>2</b>

## ✘ **Parité**

La plupart des mères enquêtées (81%) ont eu au moins un enfant. La proportion de femmes ayant déjà eu plus de 3 enfants est de 12,2% pour les malgaches, 15,8% pour les françaises et 29,9% pour les comoriennes (tableau 4).

**Tableau 4 : Parité selon la nationalité des mères (EENP Mayotte 2016)**

<b>PARITE</b>	<b>Mères comoriennes</b>	<b>Mères malgaches</b>	<b>Mères françaises</b>
Aucun	93	9	50
1 enfant	97	8	53
2 enfants	101	13	41
3 enfants	109	6	26
>3 enfants	171	5	32
<b>TOTAL</b>	<b>571</b>	<b>41</b>	<b>202</b>

## ✘ **Niveau scolaire**

Le niveau d'études des mères de nationalité étrangère est très faible : 55% n'a pas dépassé le niveau du primaire, 38% n'ayant jamais été scolarisées (versus 4,5% des françaises). Toutefois, 4% d'entre elles ont un niveau bac ou plus (annexe 5).

Selon l'âge d'arrivée des mères nées à l'étranger à Mayotte, l'amélioration du niveau scolaire progresse légèrement puisque 60 % de celles arrivées avant l'âge de 11 ans atteignent au moins le niveau du secondaire mais il demeure que 40% d'entre elles n'ont pas été scolarisées du tout ou juste au niveau du primaire. Cette amélioration du niveau scolaire est moins significative pour celles arrivées entre 11 ans et 16 ans (60% non scolarisées ou niveau primaire). Concernant celles arrivées plus tardivement (après 25 ans), il est à noter que 10% de femmes ont un niveau supérieur au bac.

La comparaison du niveau scolaire selon le pays de naissance est plus favorable ( $p < 0,0001$ )\_aux femmes d'origine malgache : seulement 12% d'entre elles n'ont pas été au-delà du primaire contre 59% des femmes d'origine comorienne, et 17% ont un niveau supérieur au baccalauréat contre moins de 3% des comoriennes (tableau 5).



Tableau 5 : Niveau scolaire chez les mères de nationalité étrangère (EENP Mayotte 2016)

<b>NIVEAU SCOLAIRE</b>	<b>Mères comoriennes</b>	<b>Mères malgaches</b>
Jamais scolarisé ou primaire	341	5
Lycée	71	10
Collège ou enseignement professionnel	144	19
Niveau sup au bac	17	7
<b>TOTAL</b>	<b>573</b>	<b>41</b>

## ✕ Emploi et revenus

Moins de la moitié des françaises étaient sans emploi en fin de grossesse contre 93,6% des étrangères. ( $p < 0,001$ ). La majorité (85,2%) des étrangères sans emploi se déclarent femmes au foyer, 2% étudiantes ou élèves, 11% sont à la recherche d'un emploi ou au chômage (annexe 6). Concernant la comparaison entre les femmes de nationalité malgache et comorienne, le niveau de non-emploi est comparable autour de 90%.

La situation professionnelle du conjoint est précisée dans l'enquête (tableau 6) : 60% des femmes de nationalité étrangère déclarent un conjoint ayant un emploi. La situation des femmes malgaches est plus favorable dans la mesure où 81% d'entre elles déclarent que leur conjoint a un emploi (versus 61% des comoriennes et 74% des françaises).

Tableau 6 : Niveau d'emploi du conjoint chez les mères d'origine étrangère (EENP Mayotte 2016)

<b>EMPLOI DU CONJOINT</b>	<b>Mères comoriennes</b>	<b>Mères malgaches</b>	<b>Mères françaises</b>
<b>Non</b>	197	7	49
<b>Oui</b>	316	31	144
<b>TOTAL</b>	<b>513</b>	<b>38</b>	<b>193</b>

L'ensemble des revenus du foyer a été pris en compte dans l'enquête (salaire, aides sociales, aides familiales, etc ...) : 57% des foyers disposaient de moins de 500€ par mois, 20% plus de 1 500€ (annexe 10). Considérant la situation des femmes de nationalité étrangère, c'est 72% d'entre elles qui ont déclaré moins de 500€ de revenu mensuel versus 20% des françaises ( $p < 0,001$ ). Seulement 5% d'entre elles déclarent dépasser les 1500€ (contre 57,46% des françaises).

Les femmes originaires de Madagascar ont déclaré des niveaux de revenus intermédiaires entre ceux des françaises et ceux des comoriennes. Un tiers d'entre elles ont déclaré moins de 500€ mensuels contre les trois-quarts des femmes originaires des Comores (annexe 7).

## ✕ Couverture santé

Plus de 60% des parturientes de l'EENP 2016 Mayotte n'avait pas de couverture sociale en début de grossesse, ce taux est particulièrement élevé chez les femmes de nationalité étrangère puisqu'il avoisine les 81%. Le taux d'affiliation semble plus élevée chez les malgaches que chez les comoriennes (différence non significative). Les deux mères natives d'Afrique étaient affiliées (tableau 7).

Tableau 7 : Niveau de couverture sociale chez les mères selon leur nationalité lors du début de grossesse (EENP Mayotte 2016)

<b>COUVERTURE SOCIALE EN DEBUT DE GROSSESSE</b>	<b>Mères comoriennes</b>	<b>Mères malgaches</b>	<b>Mères françaises</b>
<b>CMU*</b>	0	0	1
<b>Sécurité sociale</b>	104	10	196
<b>Aucune couverture sociale</b>	468	31	5
<b>TOTAL</b>	<b>572</b>	<b>41</b>	<b>202</b>

\* La Couverture maladie universelle (CMU et CMUc ) ne sont pas en place à Mayotte.

L'accès à la couverture sociale a été analysé en fonction de la date d'arrivée en France : la grande majorité (79,8%) des étrangères affiliées sont arrivées en France avant 2007. Il est à noter que le taux d'affiliation parmi les femmes de nationalité étrangère s'accroît au fur et à mesure de la durée de présence sur le territoire (tableau 8).

Tableau 8 : Affiliation selon la période d'arrivée sur le territoire pour les mères de nationalité étrangère (EENP Mayotte 2016)

<b>PERIODE D'ARRIVEE</b>	<b>Avant 2007</b>	<b>2007-2011</b>	<b>2012-2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Taux d'affiliation Sécurité sociale</b>	37,5%	15,2%	4,7%	4,8%	2,7%

Les données sont détaillées en annexe 8.

## C- SYNTHÈSE – DISCUSSION

Le profil des parturientes issues de l'échantillon représentatif de l'ENNP Mayotte 2016 montre qu'elles sont pour les trois-quarts d'entre elles nées à l'étranger et de nationalité étrangère. Il s'agit principalement de femmes comoriennes. La part de parturientes d'origine malgache est beaucoup plus minoritaire, la présence de parturientes d'origine africaine marginale. Le profil de ces parturientes s'inscrit dans la tendance décrite par le recensement de 2017<sup>13</sup> qui retrouve que parmi la population des habitants de Mayotte de nationalité étrangère, 95% sont comoriens, 4% sont malgaches et moins de 1% issus de l'Afrique de l'Est.

Si les migrations issues des Comores sont historiques, elles se sont amplifiées ces dernières années si l'on se base sur le taux de reconduites à la frontière et le nombre de « kwassas »<sup>14</sup> interceptés (annexe 9). De même, l'immigration en provenance de Madagascar connaîtrait un regain, toutefois il n'a pas été possible de disposer de données précises. Le nombre de migrants en provenance de l'Afrique des Grands Lacs (République démocratique du Congo, Burundi, Rwanda) a quant à lui doublé à Mayotte depuis trois ans. Même si la part des migrants originaires d'Afrique continentale représente moins de 2% du total à Mayotte, sur 839 demandes d'asile déposées en 2018, 511 demandes (61 %) concernaient des personnes originaires des Grands Lacs<sup>15</sup>.

Parmi les mères nées à l'étranger dont l'année d'arrivée est connue, 44% sont arrivées avant 2007, 71% avant 2015. Un tiers des mères de nationalité étrangère sont arrivées jeunes, entre l'âge de 17 et 21 ans. Toutefois depuis leur arrivée, la très grande majorité des mères nées à l'étranger n'a pas la nationalité française ou ne l'a pas acquise.

Certaines des parturientes de nationalité étrangère sont arrivées pendant leur grossesse c'est-à-dire celles dont l'arrivée est intervenue à partir d'août 2015. Au vu des résultats obtenus, les femmes arrivées pendant leur grossesse représentaient de 11,4%<sup>16</sup> à 27,4%<sup>17</sup> des femmes de nationalité étrangère. La natalité ayant très fortement augmenté ces dernières années à Mayotte, et de façon brutale à partir de 2014, plusieurs facteurs explicatifs ont été évoqués notamment celui de migrations récentes de femmes enceintes comoriennes qualifiées de « migrations obstétricales ». Les données ainsi observées pourraient expliquer pour une part cette hypothèse qui représenterait entre 750 à 1800 naissances de l'année 2015. Globalement, il est aussi noté que les données concernant la date d'arrivée déclarée des parturientes est nettement plus importante en 2015 par comparaison aux années 2012 à 2014, et cette tendance se confirmerait si la tendance observée sur le début d'année 2016 était rapportée à l'ensemble de l'année. Ceci nécessiterait toutefois d'être conforté par une période plus longue d'observation. De plus, d'autres facteurs explicatifs doivent être évoqués pour expliquer cette forte natalité à Mayotte notamment une population qui comporte un nombre important de jeunes femmes conjugué à un nombre élevé d'enfants par femme, de possibles défauts d'accès à la contraception sur le territoire en lien avec des difficultés sociales des femmes et des dysfonctionnements des services de planification familiale.

La situation sociale des mères d'origine étrangère reflète un niveau de précarité majeure : leur niveau d'études est très faible avec plus d'un tiers jamais scolarisées, leur taux de non emploi est de 90% compensé pour une partie d'entre elles par un conjoint pour lequel elles déclarent un emploi. Les revenus sont très largement inférieurs au seuil de pauvreté puisque ne dépassant pas 500 € pour les trois-quarts d'entre elles.

---

<sup>13</sup> INSEE Première – A Mayotte, près d'un habitant sur deux est de nationalité étrangère, n° 1737, février 2019

<sup>14</sup> La traversée de l'île d'Anjouan jusqu'à Mayotte s'effectue par des embarcations précaires motorisées dites « kwasa kwasa » souvent surchargées, pour franchir les 70 km de mer séparant les deux îles

<sup>15</sup> Données issues de la Préfecture de Mayotte- [www.infomigrants.net/fr/post/14923/mayotte-nouvelle-route-migratoire-pour-rejoindre-l-europe](http://www.infomigrants.net/fr/post/14923/mayotte-nouvelle-route-migratoire-pour-rejoindre-l-europe)

<sup>16</sup> En considérant que toutes les mères dont la date d'arrivée est manquante sont arrivées avant leur grossesse

<sup>17</sup> En considérant que toutes les mères dont la date d'arrivée est manquante sont arrivées pendant leur grossesse

Sur plusieurs de ces indicateurs sociaux, la situation semble plus favorable aux mères malgaches par rapport aux mères comoriennes : un niveau scolaire plus favorable, 81% d'entre elles déclarent que leur conjoint a un emploi, des niveaux de revenus intermédiaires (entre ceux des françaises et ceux des comoriennes), une possible plus grande stabilité avec un taux de mariage ou de pacse proches de celui des françaises. Néanmoins ce résultat devrait être ajusté sur la durée de séjour des femmes, plus la durée de présence est importante plus il est possible que l'accès au niveau scolaire ou de qualification soit facilité. De même la situation sociale et financière du conjoint peut être une hypothèse pour expliquer une situation plus aisée.

Actuellement, un peu plus de quatre enfants sur dix naissent à Mayotte, de deux parents étrangers<sup>18, 19</sup>. Mais la filiation est aussi différente selon la nationalité des mères : en effet, plus de 80% des mères de nationalité malgache donnent naissance à un enfant dont le père est français alors que parmi les mères de nationalité comorienne, la proportion est seulement de 40%. Pour les femmes de nationalités autres, 54 % ont un enfant français par la filiation.

La parité est moindre par comparaison des mères selon leur nationalité : si la plupart des femmes enquêtées a majoritairement (81%) eu au moins un enfant, la multiparité au-delà de 3 enfants est beaucoup plus faible chez les femmes originaires de Madagascar (12,2%) par comparaison aux femmes originaires des Comores (29,9%).

Concernant la couverture sociale en début de grossesse, le taux de non affiliation est particulièrement élevé chez les femmes étrangères (plus de 80%). Il ne semble pas exister de différence significative entre les femmes d'origine comorienne et malgache. Toutefois, il convient de préciser que l'ordonnance n° 2012-785 du 31 mai 2012 portant extension et adaptation du code de l'action sociale et des familles au département de Mayotte, permet un accès gratuit aux soins pour les enfants à naître et les mineurs.

Il est à noter que le taux d'affiliation parmi les femmes d'origine étrangère s'accroît avec la durée de présence sur le territoire ce qui pourrait témoigner d'une possible intégration au fur et à mesure des années de résidence à Mayotte .

## CONCLUSION

Les mères nées à l'étranger et de nationalité étrangère sont les principales contributrices de la progression de la natalité à Mayotte. La situation de ces parturientes particulièrement celles des femmes comoriennes très majoritaires mais également des femmes malgaches plus minoritaire, reste difficile au regard de leurs conditions sociales et économiques, la plupart vivant dans une extrême pauvreté. Ceci est de nature à compromettre les conditions de suivi de grossesse, d'accouchement et d'état de santé des nouveau-nés.

Les politiques de santé en matière de périnatalité se doivent de tenir compte de ces indicateurs défavorables pour amener les actions de santé au plus près de ces femmes souvent marginalisées, précarisées et à faible niveau éducatif. Les motifs de migrations des femmes comoriennes et malgaches vers Mayotte nécessiteraient également d'être mieux connus par des études complémentaires. Dans le contexte social qui reste difficile à Mayotte, c'est du rôle du service de la PMI du conseil départemental 976 mais également de tous les acteurs publics de santé et du réseau de périnatalité, que de contribuer à l'intégration de ces femmes dans le système de prévention et de soins du territoire.

---

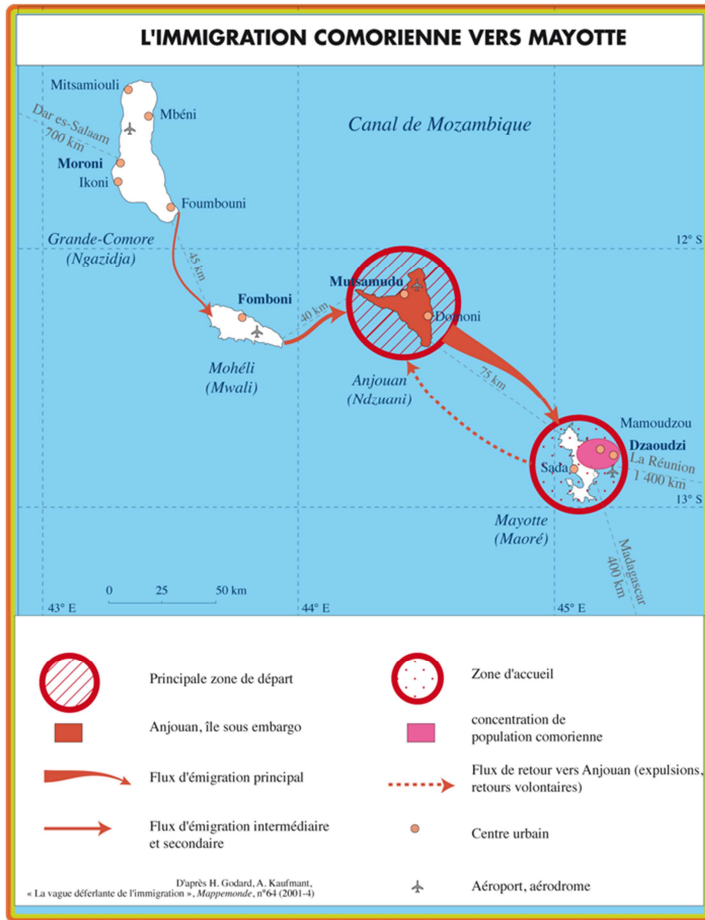
<sup>18</sup> INSEE Flash – Naissances 2016 à Mayotte – Une natalité record – n°54 Août 2017

<sup>19</sup> LOI n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie « Art. 2493.-Pour un enfant né à Mayotte, le premier alinéa de l'article 21-7 et l'article 21-11 ne sont applicables que si, à la date de sa naissance, l'un de ses parents au moins résidait en France de manière régulière, sous couvert d'un titre de séjour, et de manière ininterrompue depuis plus de trois mois. »

## ANNEXES

---

**ANNEXE 1 : Cartographies des territoires de migrations vers Mayotte, îles des Comores et Madagascar**



[latribune.cyber-diego.com/societe/2081-traffic-de-migrants-madagascar-mayotte-les-autorites-impuissantes-face-aux-traversees-d-infortune.html](http://latribune.cyber-diego.com/societe/2081-traffic-de-migrants-madagascar-mayotte-les-autorites-impuissantes-face-aux-traversees-d-infortune.html)

**ANNEXE 2 : données chiffrées concernant la nationalité et le lieu de naissance (EENP2016 Mayotte)**

<b>Nationalité</b>				
<b>B5</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Fréquence cumulée</b>	<b>Pctage cumulé</b>
Française	202	24.6	202	24.6
Etrangère	619	75.4	821	100.0

<b>Nationalité de la mère</b>				
<b>Nat</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Fréquence cumulée</b>	<b>Pctage cumulé</b>
COMORIENNE	575	70.0	575	70.0
COMORO-MALGACHE	2	0.2	577	70.3
FRANCAISE	202	24.6	779	94.9
MALGACHE	41	5.0	820	99.9
RWANDAISE	1	0.1	821	100.0

<b>Lieu de naissance</b>				
<b>B6</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Fréquence cumulée</b>	<b>Pctage cumulé</b>
France	193	23.6	193	23.6
A l'étranger	625	76.4	818	100.0
<b>Fréquence manquante = 3</b>				

<b>Pays de naissance</b>				
<b>Pays Nais</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Fréquence cumulée</b>	<b>Pctage cumulé</b>
COMORES	579	70.8	579	70.8
CONGO	1	0.1	580	70.9
FRANCE	193	23.6	773	94.5
MADAGASCAR	44	5.4	817	99.9
RWANDA	1	0.1	818	100.0
<b>Fréquence manquante = 3</b>				

<b>Table de B5 par B6</b>					
		<b>B6(Lieu de naissance)</b>			
		<b>France</b>	<b>A l'étranger</b>	<b>Total</b>	
<b>B5(Nationalité)</b>	<b>Française</b>	<b>Fréquence</b>	191	9	200
		<b>Pourcentage</b>	23.35	1.10	24.45
		<b>Pctage en ligne</b>	95.50	4.50	
		<b>Pctage en col.</b>	98.96	1.44	
<b>Etrangère</b>	<b>Fréquence</b>	2	616	618	
	<b>Pourcentage</b>	0.24	75.31	75.55	
	<b>Pctage en ligne</b>	0.32	99.68		
	<b>Pctage en col.</b>	1.04	98.56		
<b>Total</b>	<b>Fréquence</b>	193	625	818	
	<b>Pourcentage</b>	23.59	76.41	100.00	
<b>Fréquence manquante = 3</b>					

**ANNEXE 3 : données chiffrées concernant l'âge d'arrivée en France (EENP2016 Mayotte)**

**Age d'arrivée en France :**

AAF	Fréquence	Pourcentage	Fréquence cumulée	Pctage cumulé
-1	1	0.2	1	0.2
0	6	1.1	7	1.2
1	8	1.4	15	2.7
2	7	1.2	22	3.9
3	3	0.5	25	4.4
4	5	0.9	30	5.3
5	8	1.4	38	6.7
6	6	1.1	44	7.8
7	8	1.4	52	9.2
8	7	1.2	59	10.4
9	11	1.9	70	12.4
10	8	1.4	78	13.8
11	6	1.1	84	14.9
12	12	2.1	96	17.0
13	16	2.8	112	19.8
14	9	1.6	121	21.4
15	14	2.5	135	23.9
16	21	3.7	156	27.6
17	40	7.1	196	34.7
18	36	6.4	232	41.1
19	29	5.1	261	46.2
20	30	5.3	291	51.5
21	46	8.1	337	59.6
22	26	4.6	363	64.2
23	25	4.4	388	68.7
24	22	3.9	410	72.6
25	19	3.4	429	75.9
26	25	4.4	454	80.4
27	16	2.8	470	83.2
28	20	3.5	490	86.7
29	11	1.9	501	88.7
30	10	1.8	511	90.4
31	13	2.3	524	92.7
32	14	2.5	538	95.2
33	7	1.2	545	96.5
34	6	1.1	551	97.5
35	5	0.9	556	98.4
36	3	0.5	559	98.9
37	2	0.4	561	99.3
38	2	0.4	563	99.6
40	1	0.2	564	99.8
42	1	0.2	565	100.0
<b>Fréquence manquante = 256</b>				



**ANNEXE 4 : données chiffrées concernant le statut marital des parturientes (EENP2016 Mayotte)**

Table de B8 par B5			
B8(Statut marital)	B5(Nationalité)		
Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.	Française	Etrangère	Total
<b>Non</b>	132 16.38 19.56 66.33	543 67.37 80.44 89.46	675 83.75
<b>Mariée</b>	57 7.07 49.14 28.64	59 7.32 50.86 9.72	116 14.39
<b>Pacsée</b>	10 1.24 66.67 5.03	5 0.62 33.33 0.82	15 1.86
<b>Total</b>	199 24.69	607 75.31	806 100.00
<b>Fréquence manquante = 15</b>			

**Statut marital comparaison malgaches/comoriennes (p<0,0001):**

Table de B8 par Nat			
B8(Statut marital)	Nat(Nationalité de la mère)		
Fréquence Pourcentage Pctage en col.	COMORIENN E	MALGACH E	Total
<b>Non</b>	514 85.10 91.30	27 4.47 65.85	541 89.57
<b>Mariées</b>	45 7.45 7.99	13 2.15 31.71	58 9.60
<b>Pacsées</b>	4 0.66 0.71	1 0.17 2.44	5 0.83
<b>Total</b>	563 93.21	41 6.79	604 100.00
<b>Fréquence manquante = 12</b>			

Table de B7 par B5			
B7(Vie de couple)	B5(Nationalité)		
Fréquence Pourcentage Pctage en col.	Française	Etrangère	Total
<b>Oui, avec une personne qui vit dans le même logement que vous</b>	186 22.66 92.08	494 60.17 79.81	680 82.83
<b>Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le même logement que vous</b>	4 0.49 1.98	53 6.46 8.56	57 6.94
<b>Non, vous ne vivez pas en couple</b>	9 1.10 4.46	60 7.31 9.69	69 8.40
<b>Oui, sans précision sur partage d'un même logement</b>	3 0.37 1.49	12 1.46 1.94	15 1.83
<b>Total</b>	202 24.60	619 75.40	821 100.00

**ANNEXE 5 : données chiffrées concernant le niveau scolaire des parturientes (EENP2016 Mayotte)**

<b>Table de B2 par B5 (p&lt;0,0001)</b>			
<b>B2(Niveau d'étude)</b>	<b>B5(Nationalité)</b>		
<b>Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.</b>	<b>Française</b>	<b>Etrangère</b>	<b>Total</b>
<b>Non scolarisé</b>	9 1.10 3.69 4.50	235 28.76 96.31 38.09	244 29.87
<b>Primaire</b>	13 1.59 10.48 6.50	111 13.59 89.52 17.99	124 15.18
<b>Niveau collège</b>	26 3.18 14.94 13.00	148 18.12 85.06 23.99	174 21.30
<b>Enseignement professionnel court</b>	33 4.04 67.35 16.50	16 1.96 32.65 2.59	49 6.00
<b>Niveau lycée, enseignement général</b>	21 2.57 25.00 10.50	63 7.71 75.00 10.21	84 10.28
<b>Niveau lycée, enseignement technologique</b>	7 0.86 43.75 3.50	9 1.10 56.25 1.46	16 1.96
<b>Niveau lycée, enseignement professionnel</b>	27 3.30 75.00 13.50	9 1.10 25.00 1.46	36 4.41
<b>Niveau baccalauréat + 1 ou 2 ans</b>	33 4.04 68.75 16.50	15 1.84 31.25 2.43	48 5.88
<b>Niveau baccalauréat + 3 ou 4 ans</b>	23 2.82 71.88 11.50	9 1.10 28.13 1.46	32 3.92
<b>Niveau baccalauréat + 5 ans ou plus</b>	8 0.98 80.00 4.00	2 0.24 20.00 0.32	10 1.22
<b>Total</b>	200 24.48	617 75.52	817 100.00
<b>Fréquence manquante = 4</b>			

**ANNEXE 6 : données chiffrées concernant l'emploi des parturientes (EENP2016 Mayotte)**

<b>Table de B11 par B5</b>			
<b>B11(Emploi en fin de grossesse)</b>	<b>B5(Nationalité)</b>		
<b>Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.</b>	<b>Française</b>	<b>Etrangère</b>	<b>Total</b>
<b>Non</b>	94 11.48 13.99 46.53	578 70.57 86.01 93.68	672 82.05
<b>Oui</b>	108 13.19 73.47 53.47	39 4.76 26.53 6.32	147 17.95
<b>Total</b>	202 24.66	617 75.34	819 100.00
<b>Fréquence manquante = 2</b>			

<b>Table de B11a_indic par B5</b>			
<b>B11a_indic(Situation si aucun emploi en fin de grossesse)</b>	<b>B5(Nationalité)</b>		
<b>Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.</b>	<b>Française</b>	<b>Etrangère</b>	<b>Total</b>
<b>Au chômage, demandeuse d'emploi ou à la recherche d'un emploi</b>	32 5.14 34.41 36.36	61 9.81 65.59 11.42	93 14.95
<b>Etudiante ou élève</b>	17 2.73 62.96 19.32	10 1.61 37.04 1.87	27 4.34
<b>Femme au foyer</b>	33 5.31 6.76 37.50	455 73.15 93.24 85.21	488 78.46
<b>Autre situation</b>	6 0.96 42.86 6.82	8 1.29 57.14 1.50	14 2.25
<b>Total</b>	88 14.15	534 85.85	622 100.00
<b>Fréquence manquante = 199</b>			

ANNEXE 7 : données concernant le revenu mensuel du foyer des parturientes (EENP2016 Mayotte)

Table de B17 par B5 (p<0,001)			
Fréquence Pourcentage Pctage en col.	B5(Nationalité)		
	Française	Etrangère	Total
Moins de 500€ par mois	36 5.76 19.89	321 51.36 72.30	357 57.12
Moins de 1000€	21 3.36 11.60	44 7.04 9.91	65 10.40
Moins de 1500€	20 3.20 11.05	56 8.96 12.61	76 12.16
Moins de 2000€	31 4.96 17.13	13 2.08 2.93	44 7.04
Moins de 3000€	23 3.68 12.71	7 1.12 1.58	30 4.80
Moins de 4000€	21 3.36 11.60	1 0.16 0.23	22 3.52
4000€ ou plus	29 4.64 16.02	2 0.32 0.45	31 4.96
<b>Total</b>	181 28.96	444 71.04	625 100.00
Fréquence manquante = 196			

Comparaison Malgaches/comoriennes (p<0,0001) :

Table de B17 par Nat			
Fréquence Pourcentage Pctage en col.	Nat(Nationalité de la mère)		
	COMORIENNE	MALGACHE	Total
Moins de 500€ par mois	310 70.29 75.43	10 2.27 33.33	320 72.56
Moins de 1000€	39 8.84 9.49	5 1.13 16.67	44 9.98
Moins de 1500€	50 11.34 12.17	6 1.36 20.00	56 12.70
Moins de 2000€	10 2.27 2.43	2 0.45 6.67	12 2.72
Moins de 3000€	1 0.23 0.24	5 1.13 16.67	6 1.36
Moins de 4000€	1 0.23 0.24	0 0.00 0.00	1 0.23
4000€ ou plus	0 0.00 0.00	2 0.45 6.67	2 0.45
<b>Total</b>	411 93.20	30 6.80	441 100.00
Fréquence manquante = 175			

**ANNEXE 8 : données concernant la couverture sociale des parturientes (EENP2016 Mayotte)**

<b>Table de B18 par B5</b>			
<b>B18(Couverture sociale en début de grossesse)</b>	<b>B5(Nationalité)</b>		
<b>Fréquence Pourcentage Pctage en col.</b>	<b>Française</b>	<b>Etrangère</b>	<b>Total</b>
<b>CMU</b>	1 0.12 0.50	0 0.00 0.00	1 0.12
<b>Sécurité sociale</b>	196 23.96 97.03	115 14.06 18.67	311 38.02
<b>Aucune couverture sociale</b>	5 0.61 2.48	501 61.25 81.33	506 61.86
<b>Total</b>	202 24.69	616 75.31	818 100.00
<b>Fréquence manquante = 3</b>			

<b>Table de B18 par Nat</b>			
<b>B18(Couverture sociale en début de grossesse)</b>	<b>Nat(Nationalité de la mère)</b>		
<b>Fréquence Pourcentage Pctage en col.</b>	<b>COMORIE NNE</b>	<b>MALGACHE</b>	<b>Total</b>
<b>Sécurité sociale</b>	104 16.97 18.18	10 1.63 24.39	114 18.60
<b>Aucune couverture sociale</b>	468 76.35 81.82	31 5.06 75.61	499 81.40
<b>Total</b>	572 93.31	41 6.69	613 100.00
<b>Fréquence manquante = 3</b>			

**Couverture en fonction de la date d'arrivée en France :**

<b>Table de B18 par D</b>						
<b>B18(Couverture sociale en début de grossesse)</b>	<b>D</b>					
<b>Fréquence Pourcentage Pctage en ligne Pctage en col.</b>	<b>2007-2011</b>	<b>2012-2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>Avt 2007</b>	<b>Total</b>
<b>CMU</b>	0 0.00 .0.00	0 0.00 .0.00	0 0.00 .0.00	0 0.00 .0.00	0 0.00 .0.00	0 0.00
<b>Sécurité sociale</b>	10 1.77 9.17 15.15	5 0.89 4.59 4.76	6 1.06 5.50 4.84	1 0.18 0.92 2.70	87 15.43 79.82 37.50	109 19.33
<b>Aucune couverture sociale</b>	56 9.93 12.31 84.85	100 17.73 21.98 95.24	118 20.92 25.93 95.16	36 6.38 7.91 97.30	145 25.71 31.87 62.50	455 80.67
<b>Total</b>	66 11.70	105 18.62	124 21.99	37 6.56	232 41.13	564 100.00
<b>Fréquence manquante = 257</b>						

## ANNEXE 9 : Extraits de la presse sur les chiffres concernant les expulsions et les interpellations de kwassas

### Données pour 2015

Dans une conférence de presse sur les "chiffres catastrophiques" de la délinquance à Mayotte, le 7 février 2016, le préfet a donné quelques informations sur les statistiques des mesures d'éloignement en 2015 depuis Mayotte (mêlant d'ailleurs, comme c'est l'usage deux sujets bien différents).

En 2015 :

- 18 763 reconduites à la frontière (enfants compris) ;
- 9 878 passagers de kwassas interceptés.

### Évolutions annuelles

#### Nombre de reconduites à la frontière depuis Mayotte

Reconduites	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Majeurs	13 329	16 725	20 249	16 374	13 001	11 861	14 425	-
Enfants	2 966	3 057	5 870	5 978	3 388	3 747	5 566	-
Total	16 295	19 782	26 119	22 352	16 389	15 908	19 991	18763

Sources : conférences de presse annuelles du préfet mêlant des informations sur l'état de la délinquance au cours de l'année antérieure et sur les nombres d'expulsions et de kwassas interceptés par la PAF. Comité interministériel de contrôle de l'immigration, 11e rapport, 15 avril 2015, et rapports antérieurs.

#### Kwassas interceptés

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Embarcations	449	412	476	597	-
« Passeurs »	623	478	518	610	-
Passagers	11 412	10 132	10 610	12 879	9 878

Source : Préfet de Mayotte, conférences de presse, 3 février 2014, 11 avril 2015 et 7 février 2016.

15 007 reconduites à la frontière en 2018,

Selon des données de l'Insee (2017), 48% de la population de Mayotte est de nationalité étrangère, dont la moitié en situation irrégulière. « 20.000 reconduites à la frontière » y sont effectuées chaque année, soit « près de la moitié des reconduites effectuées depuis l'ensemble du territoire national »,